

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le six avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
31.03.2023

Publiée le 17.04.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 30
Titulaires 30
Suppléants 0
Pouvoirs 6
Votants 36
19h13 Arrivée titulaire +1
Votants 37

Quorum 20

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCOQ, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Florence SERANDOUR, Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK (arrivé à 19h13), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mme Florence GUERIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), MM. Guillaume LECOEUR (pouvoir à Eric MARGERIE), Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), William HERFORT, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Mme Sylvie SALLE (pouvoir à Coralie ARRUEGO) et M. Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Ann BAUGAS

Délibération n° 2023 / 53

Objet : Compte financier unique 2022 – Budget annexe « Complexe aquatique »

Il convient de rappeler que la CDC expérimente le Compte Financier Unique, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, conformément à l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances 2019.

M. le Président devant se retirer lors du vote du compte financier unique, M. Patrice MARTIN est élu à l'unanimité comme Président de séance.

M. Patrice MARTIN et Mme DESCELIERS-HUE, conseillère aux décideurs locaux, présentent le compte financier unique relatant l'exécution du budget annexe de l'exercice 2022.

Après avoir pris connaissance des détails de l'exécution du budget, le conseil communautaire n'émet aucune observation sur le compte financier unique qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 559 763,12	514 480,25
Recettes	1 766 597,62	818 842,14
Résultat de l'exercice	206 834,50	304 361,89
Résultat de clôture 2022	465 758,81	413 411,72

M. le Président quitte la salle le temps du vote et M. Patrice MARTIN assure la Présidence.

↳ Le Conseil communautaire, considérant la bonne gestion du budget 2022, vote à l'unanimité le compte financier unique du budget annexe « Complexe aquatique ».

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Ann BAUGAS

A. Baugas



Pour le Président,
et par délégation,
Le Vice-président,
Patrice Martin

Patrice Martin